

Date: 21 octobre 2025

OE/2025-63

L'association TREMÄ, acteur historique du département de Charente-Maritime, gestionnaire de 12 structures au service des personnes âgées et handicapées <u>RECRUTE</u>, dans le cadre d'une réorganisation de son Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

OFFRES D'EMPLOI

1 Infirmier(ère) d'appui (H/F) - CDI Non Cadre - temps plein SSIAD géré par l'association Tremä Cantons de Jonzac et Archiac – Résidence administrative à Montendre Poste à pourvoir dès que possible

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité de la Direction et sous la responsabilité hiérarchique du Responsable Infirmier Coordinateur ou du Responsable Infirmier Coordinateur Mobile, l'infirmier(ère) d'appui participe aux projets d'accompagnement des patients accueillis, sur prescription médicale, sur un secteur d'intervention. Il/Elle contribue dans le cadre du rôle propose à l'infirmier(ère) à :

- La coordination, la sécurité, la qualité des soins.
- La gestion des plans de soins de nursing, mobilisation, installation, éducation et prévention.
- La continuité de soin : nursing sur des situations d'absences d'aides-soignants ou d'accompagnants éducatif et social non résolues ou sur une nécessité de « doubler » une situation de soins.
- La collaboration avec une équipe de 12 à 16 aides-soignants ou accompagnants éducatif et social.
- La communication, l'information avec le patient, l'entourage du patient, les partenaires (participation aux réunions de coordination).
- La coordination et les échanges professionnels avec les partenaires (médecin, infirmiers libéraux, service autonomie...)
- La réalisation de tâches administratives en lien avec le soin.

PROFIL

Titulaire du diplôme d'état pour l'exercice de la fonction d'infirmier. Inscrit à l'Ordre National des Infirmiers. Expérience professionnelle auprès d'un public personnes âgées et/ou handicapées serait appréciée.

Connaissance de la Nomenclature des actes infirmiers serait un plus.

Titulaire du permis de conduire.

Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Véhicule de service, ordinateur et téléphone mis à disposition.

REMUNERATION

Salaire brut début de carrière – CCN 1951 : 2 584 € (à ajuster à l'expérience professionnelle propre au candidat). Dont dispositions Indemnité Laforcade (238 € brut pour 1 ETP au 01.01.2025) à jour des modalités d'application de l'Association Tremä.

Lettre de motivation & CV à adresser à l'attention de Madame la Directrice du SSIAD Tremä 41 bis rue du Maréchal FOCH - 17260 GEMOZAC / ssiad.esa@trema-asso.fr

Signataire: Directeur des Ressources Humaines Olivier BOLLENGIER

ams